

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 54	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 17	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 2
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 11 mars 2025

Vote(s) pour : 36
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 17 mars 2025,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n°2025-03-17-BD-62 :

Soutien à la dynamique de création d'entreprises : dans le cadre des conventions triennales, validation des versements des subventions 2025 pour les associations Réseau Entreprendre Lorraine, Cohérence Projets, Cap Entreprendre, France Active Lorraine et Initiative Metz.

Rapporteur : Madame Sylvie ROUX

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
VU le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000, et relatif à la transparence financière des aides octroyées par des personnes publiques,
VU le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 précisant l'obligation des associations bénéficiant de subventions publiques de souscrire au contrat d'engagement républicain,
VU les demandes formulées par les associations,
VU le règlement n° 2023/2831 de la Commission du 13 décembre 2023 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.
VU le Budget Principal 2025,
CONSIDERANT le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) de la Région Grand Est et à l'exercice des compétences de la métropole dans le cadre de ce schéma,

DECIDE :

- Dans le cadre de la convention triennale 2024-2026 signée et en cours, de valider le versement de la subvention 2025 à RESEAU INITIATIVE METZ à hauteur de 35 000 €, représentant près de 15% du budget.
- Dans le cadre de la convention triennale 2024-2026 signée et en cours, de valider le versement de la subvention 2025 à RESEAU ENTREPRENDRE LORRAINE à hauteur de 10 000 €, représentant près de 2% du budget.
- Dans le cadre de la convention triennale 2024-2026 signée et en cours, de valider le versement de la subvention 2025 à COHERENCE PROJETS à hauteur de 10 000 €,


DOP R3

- représentant près de 6% du budget.
- Dans le cadre de la convention triennale 2024-2026 signée et en cours, de valider le versement de la subvention 2025 à CAP ENTREPRENDRE à hauteur de 22 000 €, représentant près de 9% du budget.
 - Dans le cadre de la convention triennale 2024-2026 signée et en cours, de valider le versement de la subvention 2025 à France ACTIVE LORRAINE à hauteur de 10 000 €, représentant près de 2% du budget.

Metz, le 18 mars 2025


Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Metz Métropole

Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20250317-2025-03-DB62-DE

Numéro de l'acte : 2025-03-DB62
Date de décision : lundi 17 mars 2025
Nature de l'acte : DE
Objet : Soutien à la dynamique de création d'entreprises : dans le cadre des conventions triennales, validation des versements des subventions 2025 pour les associations Réseau Entreprendre Lorraine, Cohérence Projets, Cap Entreprendre, France Active Lorraine et Initiative Metz.
Classification : 7.5 - Subventions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 20/03/2025
Numéro AR : 057-200039865-20250317-2025-03-DB62-DE
Document principal : 99_DE-62.pdf

Historique :

19/03/25 20:27	En cours de création	
19/03/25 20:30	En préparation	Catherine DELLES
20/03/25 09:51	Reçu	Catherine DELLES
20/03/25 09:51	En cours de transmission	
20/03/25 10:00	Transmis en Préfecture	
20/03/25 11:25	Accusé de réception reçu	